

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-169
Direction de l'approvisionnement
Objet : Abrogation de la résolution CV-2016-07-10 pour les services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny (lot 1) ainsi que le prolongement de la conduite d'aqueduc de Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (lot 2) et autorisation de procéder à l'appel d'offres des travaux
Date : Le 29 septembre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 27 juin 2016, le conseil de ville a attribué un contrat de services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny (lot 1) ainsi que le prolongement de la conduite d'aqueduc de Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (lot 2), à l'entreprise Cima+ s.e.n.c., selon la résolution numéro CV-2016-07-10 à la suite de l'appel d'offres public 2016-55-45.

Lors de l'attribution du contrat à la firme Cima + s.e.n.c., certaines autorisations auraient dues être confirmées à la firme afin de lui permettre la réalisation de son mandat. La présente FPD abroge donc la résolution d'octroi du contrat CV-2016-07-10 afin de confirmer les autorisations et demande également l'autorisation de procéder à un appel d'offres public pour effectuer les travaux d'interconnexion des réseaux d'aqueduc secteurs Saint-Romuald et Charny.

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la firme « Cima + s.e.n.c. » a obtenu le contrat de services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny (lot 1) ;

Attendu que la firme « Cima + s.e.n.c. » a besoin d'être autorisée par la Ville de Lévis à obtenir du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et au Canadien National (CN) toutes les autorisations nécessaires en lien avec le mandat;

Attendu que la Ville de Lévis doit confirmer l'engagement auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à transmettre au plus tard 60 jours après la fin des travaux une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée;

Attendu que l'autorisation de procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'interconnexion des réseaux d'aqueduc secteurs Saint-Romuald et Charny doit être autorisée par le comité exécutif.

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE du 11 octobre 2016
 CV du 24 octobre 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Serge Lavoie	20-09-2016	Requérant

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'abroger la résolution CV-2016-07-10 pour les services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny afin :

- De recommander au conseil de la Ville d'autoriser la firme « Cima + s.e.n.c. » à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et auprès du Canadien National (CN), ainsi qu'à présenter tout engagement en lien avec les demandes;
- De recommander au conseil de la Ville de confirmer que la Ville s'engage envers le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques MDDELCC à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

Il est aussi recommandé au comité exécutif :

- D'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'appel d'offres public des travaux d'interconnexion des réseaux d'aqueduc secteurs Saint-Romuald et Charny.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Pauline Demeule		Titre d'emploi : Conseillère en pratiques d'affaires et acquisitions
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 29 / 09 / 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/>
<hr/>

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016/10/06